

Crédit de Fr. 340'000.- pour le remplacement et l'achat de véhicules pour le Service UETP

1. PRÉAMBULE

L'entretien des espaces publics (routes, rues, places, espaces verts notamment) implique l'utilisation intensive de machines et de véhicules. Bien que l'entretien courant des véhicules soit un souci permanent du Service UETP, les réparations se font de plus en plus fréquentes et coûteuses, notamment pour le matériel ancien. Il est donc normal de remplacer les véhicules et le matériel lorsqu'ils ne répondent plus aux besoins de la voirie, lorsque la sécurité du personnel est menacée et lorsque les coûts d'entretien deviennent démesurés. Avec des véhicules défectueux, le travail ne peut tout simplement plus être réalisé.

L'achat de nouveau matériel peut aussi faciliter le travail des voyers communaux. Le gain de temps ainsi obtenu permet au personnel de se consacrer à d'autres tâches qui ne peuvent être effectuées actuellement. L'achat d'une nouvelle tondeuse permettra d'économiser un temps de travail important (à titre d'exemple, 3 jours-hommes pour la fauche des talus en contrebas du Château), ce qui améliorera les prestations dans d'autres secteurs.

Il est également nécessaire d'acquérir un véhicule de service pour le personnel UETP travaillant à la route de Bâle 1. Actuellement, les déplacements professionnels pour assurer le contrôle des chantiers et le suivi des permis en particulier se réalisent la plupart du temps au moyen de véhicules privés. Ces déplacements sont indemnisés, ce qui représente des frais importants pour la Commune (environ Fr. 15'000.-/an). Avec le véhicule de service demandé, les employés seront invités à se rendre à leur travail et à effectuer les déplacements professionnels en utilisant les modes de déplacement suivants, listés par ordre de priorité : à pied, à vélo, en transports publics ou avec le véhicule de service en cas de mauvais temps, en hiver en particulier, ou lorsque du matériel doit être transporté. Les indemnités kilométriques seront donc logiquement supprimées, sauf cas exceptionnels où la voiture privée reste indispensable si les autres moyens offerts ne sont pas disponibles. La gestion des places de parc sera aussi repensée en affectant les places actuellement réservées au personnel à d'autres usages (visiteurs, handicapés, etc.).

Le renouvellement des véhicules proposé ci-dessous permet également, par leur nouvelle technologie, une diminution des émissions et de la consommation en carburant du parc de véhicules communal.

2. DONNEES TECHNIQUES

2.1 Camionnette PUCH 4x4

Le véhicule actuel a été mis en circulation en 1992 et aurait déjà dû être remplacé en 2008 (à ce jour 183'000 km). Il est utilisé en moyenne 8 h/j (10 h/j en hiver et 6 h/j en été), à la fois pour tous types de transport et pour le service hivernal. Les frais pour sa remise en état en vue d'une expertise fin 2009 s'élèvent à environ Fr. 50'000.-. Le remplacement du matériel hivernal (lame à neige, saleuse) est quant à lui plus économique que les réparations nécessaires. Economiquement, il est donc avantageux de remplacer ce véhicule.

L'équipement complet (camionnette 4x4 avec une charge maximale de 3.5 tonnes, pont basculant, équipement hivernal) est offert à Fr. 175'000.-.

2.2 Tondeuse Wiedenmann

En remplacement d'un système de fauchage âgé d'environ 20 ans (16'000 h d'utilisation), la Commune doit acquérir une tondeuse Wiedenmann et un bac de ramassage qui seront montés sur le "tracteur" actuel. Ce matériel est utilisé fréquemment pour l'entretien des nombreux espaces verts communaux, des terrains de sport en particulier (800 h d'utilisation par année en moyenne). Une remise en état du matériel n'est plus possible, les pièces de rechange n'étant plus disponibles.

Le coût d'acquisition de ce matériel est de Fr. 25'000.-.

2.3 Balayeuse pour le Centre sportif de la Blancherie

La balayeuse actuelle, permettant le nettoyage du tartan et des surfaces extérieures du complexe de la Blancherie, a été mise en circulation il y a 25 ans (6'200 h d'utilisation au total). Ce véhicule très usé n'est pas adapté pour le nettoyage de la nouvelle piste en tartan et du terrain synthétique des Prés-Roses.

La nouvelle machine permet, grâce à une grande maniabilité, d'atteindre l'efficacité souhaitée. Celle-ci a pu être constatée lors d'une démonstration sur le site. Le coût de ce véhicule est de Fr. 35'000.-.

2.4 Tondeuse Mahler

Cette nouvelle machine télécommandée permettra l'entretien des surfaces vertes et, particulièrement, des terrains difficiles comme les talus très pentus le long des cours d'eau et sous le Château où son efficacité a été vérifiée. La sécurité des employés communaux, le rendement élevé et la possibilité d'affecter le personnel à des tâches que la voirie ne peut assumer actuellement (manque de disponibilité) motivent cet achat qui s'élève à Fr. 85'000.-.

2.5 Véhicule de service pour le personnel de la route de Bâle 1

Les avantages de cette acquisition ont déjà été mentionnés dans le premier chapitre de ce message. Le prix d'un nouveau véhicule au gaz, identique aux derniers véhicules acquis par les Services industriels, s'élève à Fr. 20'000.-. Avec ce véhicule, les indemnités kilométriques versées au personnel seront supprimés et les places de parc autour des bâtiments seront en priorité affectés aux besoins des services et aux visiteurs. Il n'y aura plus de places réservées aux voitures privées du personnel.

3. DEMANDE DE CREDIT

Etant donné l'état des véhicules et les avantages escomptés (diminution des frais d'entretien, augmentation de la sécurité et du rendement, diminution des émissions de CO₂ du parc de véhicules), le Conseil communal présente une demande de crédit d'un montant de Fr. 340'000.-. Le remplacement des véhicules anciens et l'acquisition de nouvelles machines permettront au Service UETP d'assurer des prestations de qualité sur le long terme.

Une analyse détaillée de la flotte de véhicules de la voirie est en cours, ce qui se traduira notamment par une mise à jour du plan de renouvellement et permettra d'identifier les potentiels d'économie. Il s'agit toutefois d'un travail qui prendra encore un temps important étant donné qu'il n'y a jamais eu une véritable vision globale en la matière.

En résumé, la demande de crédit se décompose de la manière suivante :

Camionnette PUCH 4x4	Fr. 175'000.-
Tondeuse Wiedenmann	Fr. 25'000.-
Balayeuse pour le Centre sportif de la Blancherie	Fr. 35'000.-
Tondeuse Mahler	Fr. 85'000.-
Véhicule de service pour le personnel de la route de Bâle 1	Fr. 20'000.-
Total :	Fr. 340'000.-

4. FINANCEMENT

Le crédit demandé était en partie prévu au plan financier des investissements pour les années 2009 (Fr. 150'000.-) et 2011 (Fr. 150'000.-). Il sera financé par voie d'emprunt dont la charge financière annuelle (intérêts 3.5 % et amortissement 10 ans) s'élèvera à Fr. 45'900.-. Il n'y aura plus de nouveaux crédits avant fin 2012, sauf imprévus majeurs.

5. PREAVIS DES AUTORITES

Le projet a été présenté aux commissions communales concernées. La Commission des travaux publics a préavisé favorablement ce crédit, à l'unanimité. Le préavis de la Commission des finances sera donné oralement lors de la séance du Conseil de Ville.

Le Conseil communal demande au Conseil de Ville de bien vouloir voter l'arrêté s'y rapportant.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :	La chancelière :
Pierre Kohler	Edith Cuttat Gyger